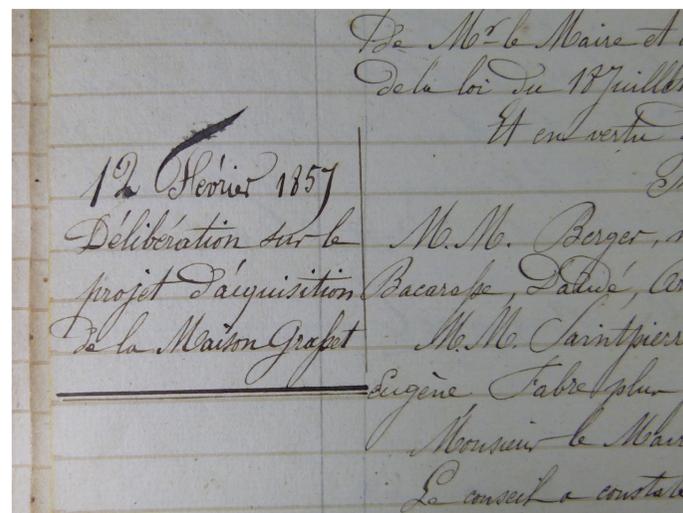


DE LA "MAISON GRASSET" À LA MAIRIE

"Castelnaud", 24 février 1832, Jean-Marie Amelin (1785-1858), Médiathèque Centrale Emile Zola - Montpellier Méditerranée Métropole, 1652RES - vol 4 - 168, détail.

Au XIXe siècle, l'histoire de ce bâtiment est indissociable de celle de l'instruction dans la commune. À cette époque, celle-ci ne possède pas de lieu spécifique pour l'école et doit louer une pièce d'une maison privée (servant par ailleurs de salle de réunion du conseil municipal). Toutefois, après la loi Guizot (1833), les communes de plus de 500 habitants ont l'obligation d'entretenir une école.

Après différents projets trainant en longueur pour diverses raisons puis avortés, la commune décide d'acheter la « maison Grasset » : le 12 février 1857, ce dessein est discuté lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal. En effet, les héritiers du castelnaudien Joseph Bruno Grasset (1775-1835), ancien notaire impérial à Castries puis notaire royal de la ville de Montpellier, ont l'intention de vendre une "vaste maison avec cour et hangards [sic.], dont la principale façade confronte [la] place publique".



Séance extraordinaire du 12 février 1857, délibération sur le projet d'acquisition de la maison Grasset, détail, Délibérations communales, 1er septembre 1838 - 26 mars 1861, document conservé aux Archives municipales de Castelnaud-le-Lez sous la cote [1D5] © Ville de Castelnaud-le-Lez.

Celle-ci pourrait "non seulement fournir des locaux suffisants" aux écoles de garçons et de filles, "qui auraient chacune un préau couvert séparé", aux "habitations de l'instituteur et de l'institutrice communaux" et aux "salles pour la mairie", aux archives et aux "autres services communaux". Financièrement avantageux, ce projet est adopté à onze voix contre neuf.

En 1878, les effectifs scolaires ayant augmentés, la commune envisage d'agrandir le bâtiment. Elle décide d'acquérir une maison attenante qui est alors en vente, appartenant à M. Vincent, docteur. L'affaire tardant à se conclure, la maison est vendue en décembre 1879 à M. Belugou à qui la commune la rachète le 4 mai 1880 auprès de Maître Henri Étienne Marie Fadat, notaire à Montpellier. Le projet comprend également l'aménagement d'une façade dans le goût du jour (façade actuelle) et dont les plans sont dressés le 14 août 1880. Ce bâtiment abrite les locaux de la Mairie jusqu'à l'inauguration de l'Hôtel de Ville actuel le 6 mai 1972.



Projet de modifications à apporter au projet primitif [mairie, écoles des filles, écoles des garçons...], plan du rez-de-chaussée, dressé par l'architecte soussigné, [O. Grasset], Montpellier, 14 août 1880, document conservé aux Archives départementales de l'Hérault, sous la cote [2 O 57/4/1].